

**N° 260.** — Par décision du Gouverneur prise, le 31 juillet 1882, en Conseil d'administration, dispense d'âge à l'effet de contracter mariage a été accordée à demoiselle Tetuareva a Hutia, demeurant à Papara.

---

NOMINATIONS, MUTATIONS, Etc.

---

PAR DÉCISIONS MINISTÉRIELLES :

— En date du 19 avril 1882 —

**N° 261.** — M. Deviller, garde stagiaire de 2<sup>e</sup> classe (section des comptables), a été appelé à continuer ses services à Tahiti.

**N° 262.** — M. Pierre, garde d'artillerie de 3<sup>e</sup> classe (section des comptables), a été promu à l'emploi de garde de 2<sup>e</sup> classe ;

M. Lasne, garde d'artillerie de 3<sup>e</sup> classe (section des ouvriers d'état), a été promu à l'emploi de garde de 2<sup>e</sup> classe ;

MM. Walter et Penverne, gardes de 3<sup>e</sup> classe (section des contrôleurs d'armes), ont été promus à l'emploi de gardes de 2<sup>e</sup> classe.

— En date du 21 avril 1882 —

**N° 263.** — M. Dosmond, aide-commissaire de la marine, remplace M. Labrousse, officier de même grade, dans le cadre de Tahiti.

— En date du 22 avril 1882 —

**N° 264.** — M. Canque est nommé receveur de l'enregistrement et des domaines, curateur aux biens vacants et conservateur des hypothèques à Tahiti, en remplacement de M. Rondeau, appelé à continuer ses services à la Pointe-à-Pitre (Guadeloupe).

— En date du 5 mai 1882 —

**N° 265.** — M. Gabrié, Ordonnateur à Tahiti, est rappelé en France ; il est remplacé dans ses fonctions par l'officier du commissariat venant immédiatement après lui dans l'ordre hiérarchique.

---

PAR ARRÊTÉS, DÉCISIONS ET ORDRES DU GOUVERNEUR :

— En date du 5 juillet 1882 —

**N° 266.** — M. Stéfani, capitaine d'infanterie de marine, appelé à servir à Tahiti, a pris, à la date du 2 juillet, le commandement de la 42<sup>e</sup> compagnie.